



PETITION POUR LA REINSCRIPTION DE LA POLYNESIE FRANCAISE SUR LA LISTE DES PAYS A DECOLONISER DE L'ONU

Pourquoi cette réinscription ?

dimanche 6 janvier 2008

Site : teaomohi.pf

En 1947, le Général de Gaulle retirait la Polynésie de la liste des Pays à décoloniser de l'ONU. 50 ans après, le Tavini Huiraatira principal protagoniste au sein de l'UPLD, réclame par le biais d'une pétition sa réinscription. C'est pourquoi après la Nouvelle-Calédonie réinscrite sur la liste depuis 1988, cette opération de grande envergure lancée depuis un mois déjà ambitionne de trouver de nombreux signataires auprès des polynésiens soucieux de l'avenir institutionnel de leur Pays. Si vous aimez votre Pays, vous n'hésitez pas à le faire ! Après signature, faites parvenir le formulaire (cf tableau) à la permanence du parti située à Pape'ete au dessus de la librairie Archipels ou par voie postale à l'adresse suivante : Tavini Huiraatira-FLP –BP 9060 CMP Motu Uta - PAPEETE ou par via la rubrique CONTACT du site.. Mauruuru !

Pourquoi la réinscription sur la liste des Pays à décoloniser

Vivons-nous en démocratie ? Le peuple polynésien est-il souverain ? La réponse est non !

Lorsque les électeurs polynésiens ont porté Monsieur Oscar Temaru au pouvoir, le gouvernement central lui répond que le processus électoral n'est pas terminé. Le président Temaru est renversé par deux motions de censure.

Lorsque 44 représentants de l'assemblée de Polynésie sur 57 rejettent la réforme statutaire concoctée par Paris, le gouvernement central organise le renversement « légalisé » du président Temaru pour une 3ème fois en abrégant le mandat des élus.

Jusqu'à quand subirons-nous les diktats de Paris ? Jusqu'à quand resterons-nous indifférents au mépris ? Nous refusons de poursuivre dans cette voie.

Libérons-nous du colonialisme : soyons libres et bâtissons ensemble un beau Pays. Réclamons la réinscription de notre Pays sur la liste des pays à décoloniser dont il a été retiré en 1947 sans l'assentiment du peuple.

Cette réinscription permettra à l'ONU d'avoir un droit de regard sur le processus de décolonisation et à nous-mêmes d'obtenir un droit de cité à l'ONU.

Elle nous permettra de conclure des accords de coopération avec tous les Pays du monde et mettra fin aux ingérences de Paris dans les choix des électeurs et nos affaires internes.

Voyez l'exemple de la Nouvelle-Calédonie. Ce pays a été réinscrit sur la liste de l'ONU en 1988 et n'est toujours pas indépendant. Le peuple, et lui seul, peut décider de l'accession à l'indépendance à travers un référendum d'autodétermination. Jusqu'à présent, la Nouvelle-Calédonie n'a pas souhaité organiser de référendum car elle sait que l'indépendance ne serait actuellement pas viable.

Donnons un sens à nos vies et à celles des générations futures en signant cette pétition.

PETITION POUR LA REINSCRIPTION DE LA POLYNESIE FRANCAISE SUR LA LISTE DES PAYS A DECOLONISER DE L'ONU

Considérant la résolution 1514 des Nations Unies du 14 décembre 1960 concernant la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

Considérant la résolution 43/47 des Nations Unies du 22 novembre 1988 proclamant la décennie 1990-2000 Décennie internationale de l'élimination du colonialisme,

Considérant la résolution 55/146 des Nations Unies du 8 décembre 2000 proclamant la période 2001-2010 deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme,

Considérant le Préambule de la Constitution de la République française du 27 octobre 1946 qui affirme que la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge, à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires,

Considérant que l'occupation de notre Pays par l'Etat colonial français depuis les guerres franco-tahitiennes de 1842 jusqu'au traité d'annexion du 29 juin 1880 et l'utilisation de notre Pays de 1966 à 1996 pour les essais nucléaires français sont un déni des droits fondamentaux de l'homme et des peuples à disposer d'eux-mêmes,

Rappelant la déclaration de M. Nicolas SARKOZY, Président de la République française à l'assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2007, selon laquelle : « Il n'y aura pas de paix dans le monde si la communauté internationale transige avec les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et avec les droits de l'homme. »,

Rappelant la déclaration de M. Nicolas SARKOZY à Alger le 03 décembre 2007 selon laquelle : « le système colonial a été profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité. »,

Affirmant que nos statuts d'autonomie successifs sont l'émanation unilatérale de l'Etat colonial, le peuple polynésien ne jouit pas des vertus d'une véritable démocratie,

Considérant que le refus par l'Etat français de reconnaître le rejet du projet de loi modifiant le statut d'autonomie renforcé du Pays le 04 octobre 2007 par la majorité des élus de l'Assemblée de Polynésie par 44 voix sur 57, est un déni des droits de l'homme et des résolutions des Nations Unies,

Les signataires de la présente pétition réclament au Comité de la décolonisation la réinscription de notre Fenua sur la liste des Nations Unies des Pays à décoloniser.

Cette inscription entraîne le processus de décolonisation qui implique les points suivants : • Le suivi par l'ONU du respect de ce processus • Le rattrapage économique et social • La non ingérence de l'Etat dans nos affaires • Le référendum d'autodétermination